

Day	Min	Max	Precip
MER 26	10	0	0
JEU 27	10	0	0
VEN 28	12	0	0
SAM 29	13	4	14
DIM 30	12	8	12
LUN 01	10	4	7

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Excoriose**
- **Divers**

Stades phénologiques



1 à 2 feuilles étalées

Cette semaine, les stades observés sur le vignoble s'échelonnent de "1 à 2 feuilles étalées" pour les situations les plus tardives de Mauzac et Duras à "4 à 5 feuilles étalées/ grappes visibles" pour les situations les plus précoces de Gamay, Loin de l'oeil, Chardonnay, Fer servadou, Duras...

Le stade le plus fréquemment observé est de "3 à 4 feuilles étalées/ inflorescences visibles".



4 feuilles étalées/ inflorescences visibles

DONNEES METEOROLOGIQUES

Le cumul de pluie du week-end passé est compris entre 12 et 20 mm. Cette semaine, après une pose de quelques jours, la pluie devrait être de retour en fin de semaine, selon les prévisions actuelles. Les températures seront en hausse à partir de jeudi.

BLACK-ROT

Analyse de risque

La période de risque est en cours. Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des pluies du 22-23 avril. **Des pluies sont annoncées en fin de semaine, des contaminations sont possibles.**

Préconisations

Des contaminations pourraient avoir lieu avec les pluies prévues en fin de semaine. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant la pluie, en particulier sur les parcelles présentant des facteurs de risque (taille rase et dégâts en 2022 et 2021).

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)*

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (**biocontrôle**).

Mesure prophylactiques : sur les parcelles ayant subi de fortes attaques en 2022 et/ou 2021, éliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux permettra de faire baisser la pression.

A retenir

Des pluies sont annoncées en fin de semaine, des contaminations sont possibles en toutes situations.

MILDIU

Analyse de risque

Modélisation :

Les tous premiers oeufs ont été modélisés comme mûrs, entre le 12 et 17 avril. La maturité de la masse des oeufs est atteinte en secteurs précoces, elle est prévue au plus tard le 30 avril sur les secteurs tardifs. Aucune contamination pré-épidémique et épidémique n'a été modélisée au cours des pluies du 22 et 23 avril. Les pluies annoncées en fin de semaine pourraient déclencher des contaminations pré-épidémiques si le cumul est supérieur à 15 mm. A partir de la date de maturité de la masse des oeufs, un cumul supérieur à 30 mm (ou 20 mm en une seule fois), pourrait engendrer des contaminations épidémiques.

Préconisations

La pression exercée par le mildiou est faible. A condition que la masse des oeufs soit mûre, un cumul d'au moins 30 mm est nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques.

Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies si nécessaire.

Produits de contact:

* *Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)*
* *Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)*

Produits systémiques:

* *Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, biocontrôle*
* *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, biocontrôle*
* *Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)*

Données optidose : 30% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

Un cumul important est nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques.

OIDIUM

Analyse de risque

La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles de Chardonnay, Muscadelle, Gamay, Duras...

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternative :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



Symptômes en hiver.



Symptômes en été.

Observations au vignoble

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an peuvent être observés sur les cépages Loin de l'œil, Gamay, Syrah, Duras, Mauzac et Fer servadou.

Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

La phase de sensibilité est terminée, sauf sur les parcelles les plus tardives.



Stade D ou 6.



Stade E ou 9.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 8-10 kg/ha (dose conseillée), (2 applications max).

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn*, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

A retenir

Intervenir avant la pluie, si présence de symptômes et sur parcelles tardives.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : le vol se poursuit en secteurs précoces, les captures se limitent à quelques papillons. A ce jour, aucun piégeage n'a été signalé en secteurs tardifs.

Les premières pontes ont été observées en fin de semaine dernière, en secteurs précoces.

Eulia : captures peu nombreuses.



Pontes d'eudemis sur inflorescence

Analyse de risque

Pensez à mettre en place vos pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudemis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

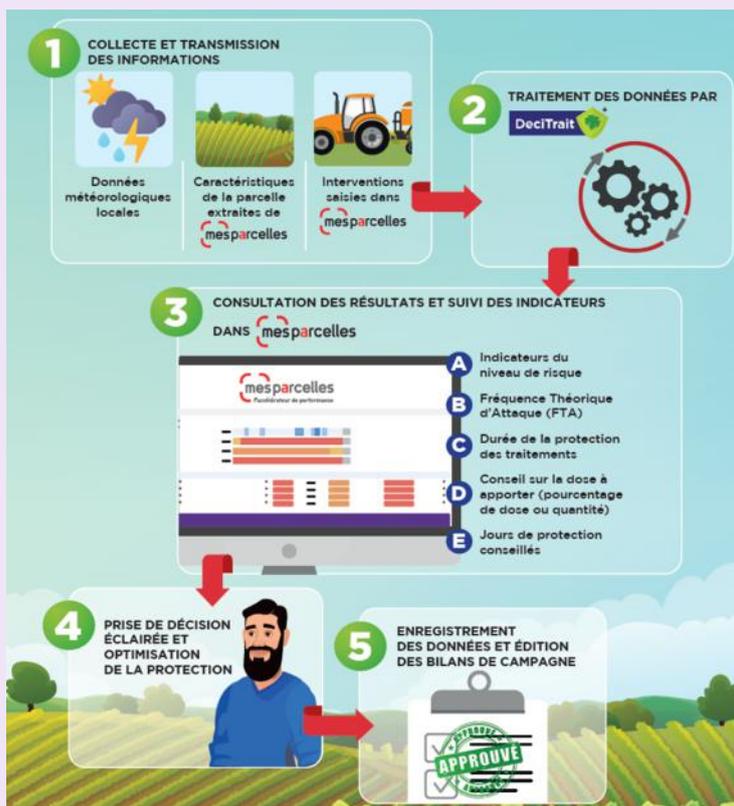
Décitrait; outil d'aide à la décision pour les traitements contre le mildiou et l'oïdium.

Grâce à Décitrait, il est aussi possible de connaître la rémanence de l'ensemble des produits.

Le module Optidose inclus dans Décitrait permet de faire des économies de produits à condition d'avoir une pulvérisation performante (traitement face par face).

Les résultats sont présentés sous forme de graphiques synthétiques.

Il est possible de saisir directement vos interventions dans le module Décitrait (plus de double saisies).

**Retour d'expérience de viticulteurs qui utilisent déjà Décitrait**

(GG) "- C'est un outil d'aide à la décision supplémentaire qui complète les informations que peuvent fournir les techniciens ou conseillers.

Le principal avantage de cet outil est qu'il permet d'avoir une très bonne visibilité des cadences de traitement.

- Je peux être amené à anticiper les alertes de Décitrait, lorsque les prévisions météo annoncent un cumul de pluie important sur les derniers jours de rémanence du produit anti-mildiou. Le traitement est alors renouvelé avec une dose réduite.

Avec Décitrait je sécurise mon rendement et la qualité de la vendange et en plus, j'utilise moins de fongicides."

(SF) "- Dans l'ensemble, je suis les préconisations de Décitrait, je ne traite pas avant les alertes. En revanche, il peut m'arriver de reculer certaines interventions de 24 à 72 heures lorsque la pression maladie est faible. Je fais de la réduction de dose et dans ce contexte Décitrait joue la sécurité.

- Optidose est un outil qui me permet de diminuer la quantité de fongicides car je possède un pulvérisateur face par face.

- Globalement, je suis satisfait des données météo fournies par Décitrait (passées et prévisionnelles). Toutefois, il faut faire attention aux orages et pluies localisées, mais il est possible de faire des corrections manuelles. Pour, les prévisions, il est préférable de consulter plusieurs sources."

Décitrait, c'est quoi ?

Depuis 2022, **Mes Parcelles** intègre l'AOD **Décitrait**. Décitrait est un outil d'aide à la décision développé par l'IFV, il compile des données agro-météo, dans le but de vous aider à mettre en place la protection mildiou et oïdium la plus adaptée à vos parcelles.

Décitrait permet de connaître la pression mildiou et oïdium sur 5 parcelles de votre exploitation. Pour déterminer cette pression parcellaire, le modèle de l'IFV tient compte de nombreux indicateurs ; le stade phénologique, l'historique de la parcelle, les données météo passées et les prévisions.

ERINOSE

Analyse de risque

Symptômes

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.



Erinose sur jeunes feuilles

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytote) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence. En 2022, des symptômes ont été observés en tous secteurs, dans la majorité des situations ils étaient de faible intensité.

Au vignoble

Cette semaine les symptômes sont plus nombreux et bien visibles. Quelques parcelles présentent des symptômes importants.

Préconisations

Le stade d'intervention est dépassé. Le traitement se fait au stade "pointe verte".

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

A retenir

Le stade d'intervention est dépassé.

Prochain bulletin le 03 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie-Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

